JohnsonDiversey
Clean is just the beginning

Fiche signalétique

J-WORKS ALUMINUM BRIGHTENER 645

National Fire Protection Association (NFPA)

Risques d'incendie

Santé Réactivité

Danger spécifique

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	3
Risques d'incendie	0
Réactivité	0

Vêtements de protection

Apparence Liquide brouillé. Liquide.
DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit **J-WORKS ALUMINUM BRIGHTENER 645**

Utilisation du produit Nettoyeur de véhicule

FTSS# 11001

Siège social aux É.U.
JohnsonDiversey, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (800) 725-6737
MSDS Internet Address:
www.johnsondiversey.com

Siège social au Canada
JohnsonDiversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-888-746-5971

Code	2918843 & 2918851 & 2918860 & 2918878
PMS#	3187034
Date de validation	9/10/2003
Date d'impression	9/10/2003
Remplace	Aucune validation antérieure.
En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool alkoxylaté	69227-21-0	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.
Acide oxalique	6153-56-6	10-30	**OSHA (États-Unis).** TWA: 1 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 1 mg/m^3 STEL: 2 mg/m^3	ORALE (DL50): Aiguë: 7500 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 20000 mg/kg [Lapin].
Monoéthanolamine	141-43-5	1-5	**OSHA (États-Unis).** TWA: 8 mg/m^3 STEL: 15 mg/m^3 **ACGIH (États-Unis).** TWA: 7.5 mg/m^3 STEL: 15 mg/m^3	ORALE (DL50): Aiguë: 1720 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1018 mg/kg [Lapin].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Contact avec la peau. CONTACT AVEC LES YEUX.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.

Peau Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.

Inhalation Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion Peut causer des douleurs abdominales , des nausées , des vomissements et des diarrhées. Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire 1 a 2 verres d' eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT .
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Respiratoire	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
Pieds	Des chaussures de protection.
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Couleur	Liquide brouillé. (Pâle.)
pH	2.0.
Gravité Spécifique	1.05
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Légèrement réactif à réactif avec les alcalins.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	Non disponible.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Class	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

CLASSE TMD	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques

Suite à la page suivante

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.